



Avril 2021

En avril, les prix augmentent de 0,3 % sous l'influence des prix de l'énergie En un an, leur augmentation est de 0,4 %

Après un recul de 0,2 % en mars 2021, l'indice des prix à la consommation hors tabac et l'indice général repartent à la hausse avec +0,3 %. Cette variation est avant tout portée par l'augmentation de 3,6 % des prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, de celle des produits manufacturés de 0,1 %. Les prix du tabac et des services sont stables et ceux de l'alimentation baissent de 0,2 %.

En glissement annuel, l'indice général et l'indice hors tabac enregistrent tous deux une hausse de 0,4 %.

L'accroissement des prix de l'énergie s'accélère ce mois-ci, avec +3,6 %, après +1,7 % en mars 2021. Les prix des carburants poursuivent leur orientation à la hausse depuis le début de l'année. Dans le détail, le prix de l'essence croît pour le cinquième mois consécutif et enregistre en avril une augmentation de 5,9 % passant de 127,0 F/L à 134,5 F/L. Celui du gazole poursuit sa progression depuis janvier 2021, de 106,2 F/L à 113,1 F/L, soit une hausse de 6,5 %. Le gaz contribue également avec une augmentation de 15,5 % de son prix de vente. Les autres postes, dont l'électricité, sont fixes.

Sur les douze derniers mois, les prix de l'énergie diminuent de 0,9 %.

Les prix de l'alimentation affichent un recul de 0,2 % après cinq mois consécutifs de hausse. Cette baisse est majoritairement liée à la chute de 4,1 % des prix des légumes en avril. Les plus impactés sont la salade, le chou de chine, le chou vert et l'oignon. Les produits laitiers et œufs (-0,4 %) et les produits sucrés (-0,6 %) participent également à cette tendance baissière. A l'inverse, les prix des fruits (+3,3 %), des poissons (+1,8 %) et des produits divers (+2,2 %) sont tirés vers le haut et atténuent sensiblement ces baisses.

Les prix des boissons non alcoolisées repartent à la hausse (+0,4 %) après un repli de 0,3 % le mois précédent. Cette croissance est directement liée aux prix des eaux minérales, boissons gazeuses, jus et sirops qui progressent de 0,8 %. Par contre la diminution des prix des boissons alcoolisées amorcée au mois de mars (-0,4 %) se poursuit, mais à un rythme moins soutenu (-0,2 %). Elle concerne tous les types d'alcool hormis les vins, cidres et champagne dont les prix stagnent.

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 4,0 %. Hors boissons, l'augmentation est portée à 4,9 %.

+0,3 % sur un mois

Avril 2021

(Base 100 en décembre 2010)

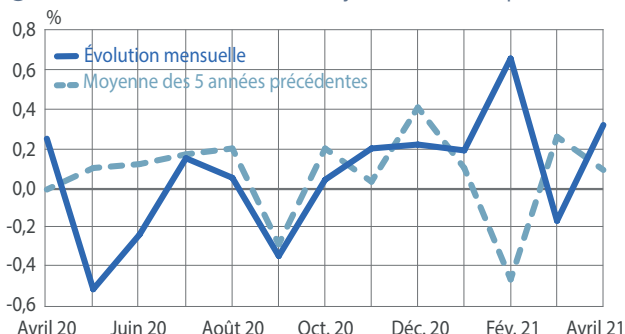
L'indice des prix à la consommation des ménages hors tabac s'élève à 107,77 et l'indice général à 109,81

Sur un mois, les prix hors tabac augmentent de 0,3 %

- L'alimentation diminue (-0,2 %)
- Le tabac est stable (0,0 %)
- Les produits manufacturés augmentent (+0,1 %)
- L'énergie progresse (+3,6 %)
- Les services sont stables (0,0 %)

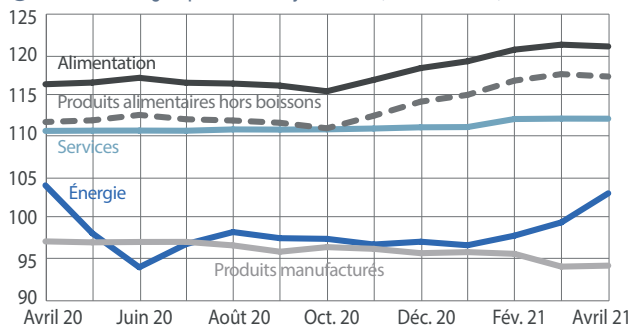
Sur les douze derniers mois, l'indice général et les prix hors tabac augmentent de 0,4 %.

● Évolution mensuelle de l'inflation et moyenne des 5 années précédentes



Source : Isee

● Indices des regroupements conjoncturels (base 100 déc. 2010)



Source : Isee

Malgré la prolongation de la période des soldes d'été 2021 jusqu'au 18 avril, les prix des **produits manufacturés** sont en très légère hausse (+0,1 %). En effet, cette prolongation n'a concerné que l'habillement et les chaussures qui voient ainsi leurs prix diminuer une fois de plus (-2,5 % en avril après -5,2 % en mars). A l'inverse, pour la plupart, les autres articles de type ameublements, équipement ménager et entretien (+1,1 %), équipements de téléphonie et télécopie (+2,3 %), équipements audiovisuels, photographiques et informatiques (+8,4 %) retrouvent leurs niveaux de prix d'avant soldes.

Sur les douze derniers mois, on observe une baisse de 3,0 % des prix des produits manufacturés.

Les prix des **services** sont stables par rapport au mois de mars. Certains services voient leurs prix diminuer. C'est le cas des cinémas et spectacles (-0,4 %) et des services d'hébergements (-0,7 %), principalement les hôtels et les gîtes. Ces diminutions sont compensées par de très légères hausses de prix constatées dans la restauration, essentiellement dans les restaurants, snacks, roulottes, cafés et établissements similaires (+0,2 %), les tarifs des cantines restant inchangés après la hausse constatée à l'occasion de la rentrée scolaire. Suivant la même tendance, les prix des services de transport enregistrent +0,1 %, en raison d'une révision des tarifs de la desserte aérienne domestique (+0,2 %).

En glissement annuel, les prix des services sont en progression de 1,3 %

Les prix du tabac n'ont pas évolué au cours des douze derniers mois.

Indice des prix à la consommation des ménages					
	Pondération	Indices			
		Avril 2021	Le mois précédent	Les 12 derniers mois	Le début de l'année
<i>Base 100 en déc. 2010</i>					
Indice général du mois	10 000	109,81	0,3	0,4	1,0
Indice hors tabac	9 796	107,77	0,3	0,4	1,0
Indice hors tabac hors loyer	9 014	107,46	0,3	0,5	1,1
Détail en 5 regroupements conjoncturels					
Alimentation	2 425	121,26	-0,2	4,0	2,2
Tabac	204	243,32	0,0	0,0	0,0
Produits manufacturés	2 918	94,50	0,1	-3,0	-1,6
Energie	912	103,33	3,6	-0,9	6,1
Services	3 541	112,44	0,0	1,3	0,9
Détail en 13 divisions*					
Produits alimentaires hors boissons	2 013	117,59	-0,2	4,9	2,7
Boissons non alcoolisées	231	119,87	0,4	1,3	0,1
Boissons alcoolisées et tabac	385	194,68	-0,1	-1,5	-0,1
Habillement et chaussures	265	65,78	-2,5	-13,5	-8,9
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	1 779	114,53	0,6	0,2	0,7
Ameublement, équipement ménager & entretien courant de la maison	751	98,30	1,1	-3,0	-1,0
Santé	118	102,96	0,0	-0,7	-0,9
Transport	2 028	104,08	0,9	-0,7	2,1
Communications	203	78,86	0,1	0,7	-0,1
Loisirs et culture	932	99,09	0,8	-2,8	-0,8
Enseignement	23	122,18	-0,6	1,4	1,4
Restaurants et hôtels	495	131,65	0,1	7,6	5,7
Autres biens et services	777	107,48	-0,4	1,3	-0,1

* Division de la nomenclature internationale des produits (COICOP)
Source : Isee

Indice des prix et confinement

L'ensemble de la Nouvelle-Calédonie a de nouveau été soumis à un confinement strict du lundi 8 mars au vendredi 2 avril 2021 à minuit. Le nombre de relevés de prix a néanmoins permis le calcul d'indices représentatifs : le suivi des prix réglementés a été assuré, tandis que les relevés de terrain ont pu être effectués dans des conditions normales la première semaine du mois, puis dans les points de vente accessibles lors du confinement. Le taux de couverture est ainsi de 100 % pour l'alimentation, le tabac et l'énergie et d'environ 75 % pour les produits manufacturés et les services.

La crise sanitaire a également impacté les soldes d'été qui ont débuté le 27 février et ont été prolongés de 3 semaines pour se terminer le 18 avril au lieu du 28 mars.